

Jacques Lescoat

L'identité régionale de la France...



FinisterrE

Pour une autre France
des régions

Avant-propos : toujours d'actualité !

Sans réelle concertation et issue d'un travail hélas très insuffisant, reconnu comme tel et conduit sans prise en considération de l'identité de la France et notamment de la richesse tout à fait extraordinaire de sa géographie, la réforme territoriale (2015) a été bien hâtivement *adoptée*... Elle laisse notre pays sur le plan fondamental du découpage des régions dans une situation que bien peu aujourd'hui peuvent défendre : une France mal dessinée, une France même mutilée et très loin d'une France reconnue, équilibrée et qui, pourtant, aurait dû être au cœur de la réforme territoriale en lui donnant sur ce plan, une reconnaissance et une force nouvelles.

L'identité de la France liée à sa géographie doit pourtant être aussi au centre des débats nouvellement engagés et qui ne manqueront pas un jour prochain de se poursuivre. Ils demeurent en effet d'une réelle actualité. Dans ce cadre, nous avons ainsi estimé tout d'abord utile d'expliquer et de critiquer, toujours dans cette recherche d'identité, le découpage régional actuel de la France. Celui-ci est incontestablement lié pour l'essentiel à l'action pour le moins approximative d'un seul homme alors au plus haut niveau de l'Etat mais hélas enfermé dans sa tour d'ivoire. Ceci nous conduira au terme d'une première analyse critique à proposer des régions fortes de leur identité car ce sont ces identités régionales qui, avant tout, forgent celle-là même, aujourd'hui ignorée, de la France... Car comme cet homme, alors solitaire face aux décisions, me l'a lui-même ensuite dit et écrit, mais bien tard, « le débat n'est pas clos ! »

« Mais, à la fin des fins, je dois rendre moi-même l'arbitrage ultime. J'étales la carte de la France sur la grande table de mon bureau et, armé d'un crayon et d'une gomme, je propose un nouveau découpage administratif de la nation... ».

François Hollande

Ce texte que l'on peut retrouver en intégralité et son contexte dans son livre « Les leçons du pouvoir »¹ est essentiel. Par rapport aux enjeux de la question régionale, ce n'est certes pas ainsi que l'on agit, à savoir, solitaire, découper finalement la France armé d'un crayon et d'une gomme même si l'on prétend avoir mené une concertation à l'époque d'ailleurs très contestée et considérée comme pour le moins légère. Pour ne pas dire bâclée. Je note d'ailleurs pour le passage indiqué en référence (redessiner la France) que François Hollande ne s'attarde pas sur cette question dans son ouvrage fondamental pour lui « Les leçons du pouvoir » et témoin de son action présidentielle : au total à peine plus d'une page sur les 407 que compte le livre...

¹ Redessiner la France pages 241 et 242

Je me souviens à l'époque précise de la prise de décision liée à ce découpage de l'article² de Périco Légasse alors rédacteur en chef de la rubrique « savoir vivre » du journal Marianne qui évoquait « La France défigurée par ce découpage ». Les termes sont très sévères et je ne retiens que les propos liminaires de cet article de fond :

« Si le grand redécoupage des régions est nécessaire, celui imaginé par François Hollande relève plus du charcutage. Il trahit une ignorance des équilibres géographiques de ce vieux pays, de ses réalités socioculturelles, de son harmonie physique et des phénomènes ayant façonné son visage.

Il est certes nécessaire de conduire une réforme territoriale pour réduire le nombre des régions et les adapter aux réalités politiques de notre époque. Autre chose est de la décréter sur un coin de bureau présidentiel comme le fait du prince, qui plus est, au terme d'une discussion de marchands de tapis ».

Il est aussi possible avant d'en venir à l'analyse de ce découpage de reprendre les propos de Marylise Lebranchu qui fut Ministre de la décentralisation et de la réforme de

² Publié le 3 juin 2014

l'Etat sous François Hollande, propos résumés en une phrase nette et claire prononcée après l'adoption de la réforme : « *Nous n'avons pas été bons sur la réforme territoriale* ». Ses propos qu'elle développe ensuite, sont ceux tenus le 23 août 2016 auprès de la rédaction d'Europe1 : aveu, apparemment courageux mais terriblement tardif -que n'a-t-elle fait plus tôt au vu ses responsabilités ? - traduisant aussi la confusion qui fut celle d'une époque où, pour des raisons sans doute hautement politiques, le temps pressant, il fallait faire vite...

Et, ainsi, ce fut fait...

Et fut signé et donc acté ce qui, à mes yeux de géographe et de bien d'autres géographes et de tant d'autres personnes, constitue un échec maintenant durable de la réforme régionale.

A chacun de juger...

Une identité régionale pour la France

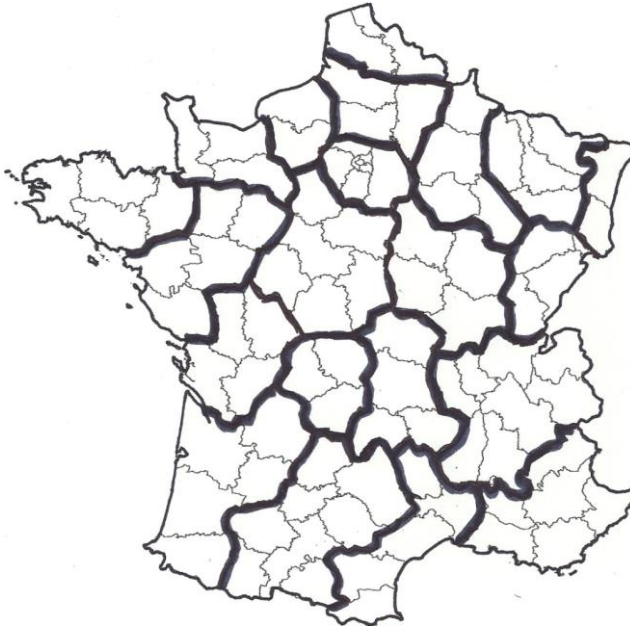
Sur le plan plus purement géographique, en évoquant le terme territoire et celui-là même des espaces qui le compose, identité signifie cohérence de chaque territoire et de l'ensemble des territoires entre eux, cohérence des espaces qui se définissent naturellement autour de la mer, de rivières ou de fleuves, de montagnes, de plateaux, de plaines et, bien entendu aussi, de tout ce qui constitue l'histoire et la géographie humaine (réseaux de villes, démographie, spécificités rurales et naturelles, histoire et forcément également dimension culturelle...). La Normandie est certes un exemple, la Corse par son insularité et son identité culturelle est aussi un autre et fort exemple. L'Alsace entre Rhin et Vosges ou le Massif Central avec l'Auvergne et le Limousin, vrai cœur physique et géographique de la France, sont aussi à retenir. On pourrait continuer et nous allons, précisément, à travers notre rapide démarche, poursuivre notre recherche sur l'identité possible de nos régions et, par là-même, sur celle de la France : là était un fondement essentiel à prendre en compte dans la réforme territoriale et dans son important et essentiel volet régional. La géographie de la France a été, nous l'estimons, pour le moins ignorée et ceci au plus haut niveau de l'État. Nous reviendrons, en le soulignant à nouveau, sur ce point majeur avec des éléments précis.

Tout d'abord, il convient de rappeler sur quelles bases s'est appuyée la réforme territoriale et régionale de la France. Une première carte servira de support à ce rappel et donc à celui de la réforme.

Le découpage des régions dites administratives

Il est essentiellement issu des décrets du 14 mars 1963 portant autoritairement création de 22 régions administratives appelées aussi régions-programme...

Après tant d'années, si celui-ci convenait, au-delà du contenu à donner au pouvoir régional, contenu que nous n'aborderons pas dans ce document, il aurait été inutile de modifier la carte existante et les limites des régions. Nous en serions restés comme pour les Länder allemands, les régions italiennes ou espagnoles à la situation existante... Tout nouveau découpage, toute modification des régions sont en effet une question particulièrement sensible...



Découpage de la France issu des « régions-programme » : 22 régions métropolitaines trop nombreuses, mal dessinées ? (Pour des raisons graphiques la Corse ne figure pas sur cette carte). Par ailleurs nous n'aborderons pas ce thème pour les espaces d'Outre-mer.

Les régions en France, toujours au-delà de l'enjeu de leurs propres pouvoirs, sont, disait-on, base géographique de la réforme, trop nombreuses mais aussi, pour plusieurs d'entre elles, bien mal dessinées...

Des analyses rapides, déjà de nombreuses fois conduites peuvent, sur ces « régions-programme », à nouveau être

sommairement rappelées. Elles concernent des régions géographiquement trop restreintes et peu peuplées tels le Limousin (1,2% de la population française) ou la Franche-Comté (1,9%) la Picardie (2,5%) ou même le Nord-Pas de Calais (équivalant à deux départements soit 2,5% de l'espace métropolitain) en dépit, là, d'une forte densité...

Elles concernent des régions séparées, telles les régions Auvergne et Limousin alors qu'ensemble elles sont bien calées sur le Massif Central. C'est le cas de Poitou-Charentes avec une étonnante encoche géographique vers le nord. C'est aussi, sans être exhaustif, le cas pour la région Centre³ et les Pays de la Loire, espaces composites et qui ne représentent, ni l'une ni l'autre, le Val de Loire pourtant potentiellement, authentique région géographique, historique et humaine...

En revanche, des régions ont acquis, il faut le reconnaître, une réelle reconnaissance tout à fait à conserver en raison de leur dimension, de leur poids démographique et de leur identité géographique, tels Aquitaine et Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes. Il convient d'y ajouter l'Ile de France et la Bretagne même si leurs limites territoriales, comme nous le verrons, sont à modifier par rapport à leur propre identité et à celle,

³ Au nom d'autant plus curieux que cette région n'est guère au centre de notre hexagone : il fallait bien la nommer !

plus globale, de la France. Alsace et Corse ont aussi dans ce découpage, nous le rappelions, leur caractère propre, notamment culturel, malgré leur dimension restreinte. Enfin, reste dans ce découpage la question de deux régions séparées formées par Basse et Haute Normandie...

Il pouvait donc paraître légitime, sinon même nécessaire, de procéder à une réforme touchant le découpage régional de la France en tenant compte des difficultés et insatisfactions évoquées qui ne sont pas simplement liées au trop grand nombre des régions. Mais ce qui a inspiré les auteurs de la réforme avec son point final crayonné par le Président n'était pas vraiment guidé par le souci de gommer les incohérences des régions alors dites administratives.

Ce qui apparaît avec évidence c'est la volonté très apparente de réduire avant tout le nombre des régions. La carte définitive des nouvelles entités régionales ne fait, comme nous le verrons, que le confirmer. Ceci n'était en soi guère illégitime, disons plutôt en soi guère critiquable.

Ce qui hélas s'est révélé très vite critiquable a été tout d'abord la précipitation qui a guidé constamment la démarche retenue et ensuite l'apparente méconnaissance non seulement du dossier, mais plus encore, fait infiniment plus grave, de la non connaissance même de la France et de la géographie française. C'est du moins ma profonde

conviction et je m'efforcerai d'en apporter les éléments qui lui sont liés.

Dans ce cadre, la démarche dans laquelle s'est inscrite la réforme s'est appuyée successivement sur deux cartes essentielles dont la seconde a finalement été retenue.

La première carte des nouvelles régions qui initiait la démarche, proposée et fortement défendue notamment par le Secrétaire d'Etat aux Collectivités Territoriales, André Vallini, relève d'une incroyable maladresse... Sinon même sur ce qui apparaît être selon la carte proposée une profonde méconnaissance de cette géographie française. Cette étape peut même apparaître comme une forme de provocation.

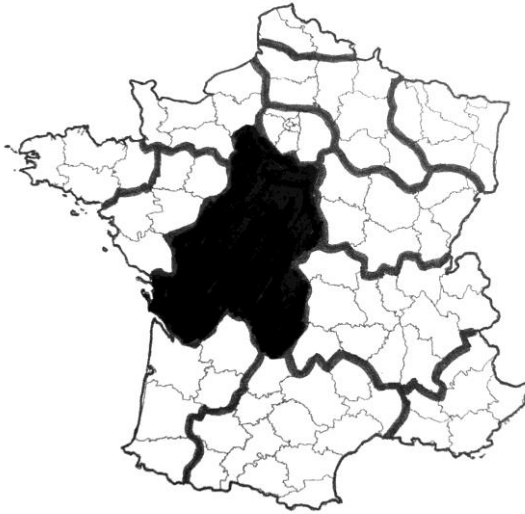
A chacun, ici, plus précisément, de porter sa propre appréciation, son propre jugement...

La réforme territoriale : un premier et très préjudiciable faux pas pour un dossier très mal engagé.

Reportons-nous à la carte qui suit, première proposition officielle⁴ en soulignant les principales aberrations.

Comment a-t-on pu ainsi proposer la création d'une région issue de la fusion de Poitou-Charentes, Limousin et Centre ? Très vaste, cette région sans forme, sans la moindre identité, sans la moindre consistance, avait le sud de son espace distant de... 40 km de Bordeaux et le nord, quant à lui, était à la même distance de... Paris ! (au total près de 500 km !). Qu'avaient donc à faire Dreux et la Beauce avec, par exemple, Royan et l'île d'Oléron ? Il fallait vraiment oser faire une telle invraisemblable proposition de la part d'un Secrétaire d'Etat placé de surcroît sous la tutelle d'un Ministre dont nous avons rappelé le nom et ses appréciations tardives mais aussi relevant de l'accord du Président et du Premier Ministre...

⁴ Défendue alors avec ardeur par le Secrétaire d'Etat et écoutée sur France Inter avec autant d'attention que de consternation par l'auteur de cet ouvrage : comment fut-il possible de soutenir une telle carte et une telle proposition portée par les plus hautes autorités de l'Etat ?



450 km du nord au sud !

Seule aberration ? Non ! Au nord-nord-est, le découpage ne valait guère mieux en rassemblant Picardie et Champagne-Ardenne : ainsi, depuis la Manche (Baie de Somme), cette « entité » n'était guère éloignée de plus de 50 km des premiers contreforts... du Jura !



Au nord-ouest, aucune prise en compte n'est faite du val de la Loire perdu dans deux improbables régions. Le reste était un peu à l'avenant. Ainsi, citons l'Alsace qui, en dépit de sa bien réelle unité culturelle et géographique disparaissait dans une étonnante Alsace-Lorraine. Mais on verra que par la suite ce sera bien pire encore... Le Massif Central était nié et donc disparaissait ne laissant aucune place à son incontestable identité géographique (notamment d'un côté le Limousin, de l'autre l'Auvergne absorbés par deux régions).



Première proposition « officielle » de découpage de la France : un travail mal engagé pour une France méconnue et découpée d'une façon pour le moins surprenante. Ceci laisse présager une suite qui risque d'être, pour rester dans le même contexte, disons, mal « boutiquée » ...

Cette méconnaissance si apparente de la France géographique illustrée notamment par ces cartes conduisait de fait, en poursuivant l'analyse, à la création non plus de régions vraies mais de la France largement dessinée en véritables « blocs » et cassant profondément une réalité régionale qui, au contraire aurait dû être, non seulement préservée, mais encore renforcée.

En marchant sur la tête, elle illustre déjà la façon d'intervenir qui sera aussi, dans cet esprit, un mauvais présage pour la suite. Je n'ai pas compris à l'époque le fondement réel qui a conduit à ces si regrettables propositions et pourquoi il avait été possible au niveau gouvernemental de les faire connaître et de les défendre à travers une telle carte... Cela traduisait la fébrilité mais aussi la précipitation alors mise en œuvre de même que l'insuffisance si apparente et une nouvelle fois soulignée, de la connaissance du pays. Voilà un triste premier guide dans la préparation d'une réforme d'une haute importance.

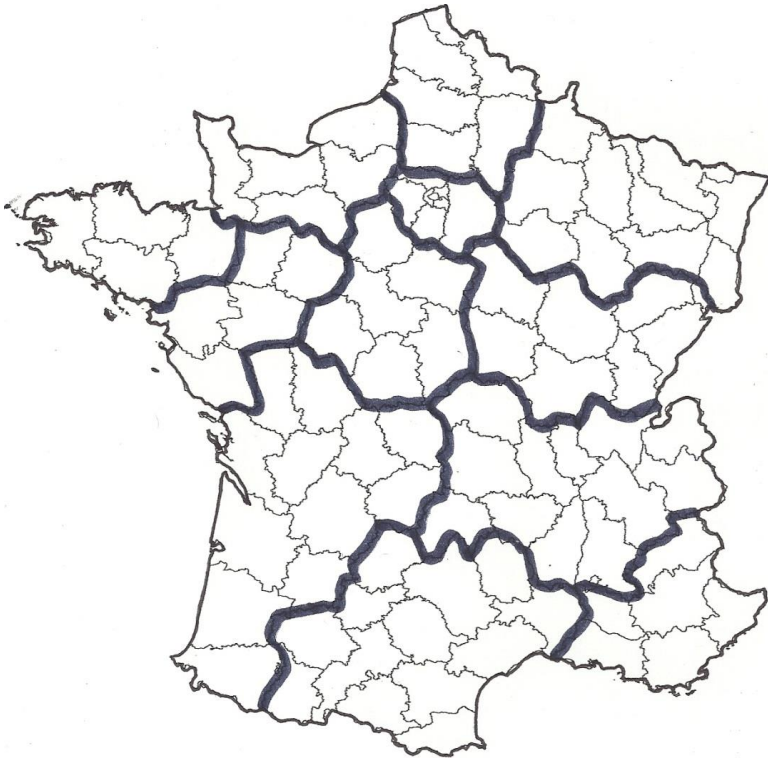
Le travail, à l'évidence, était mal engagé⁵...

⁵ Cela n'honore pas les élus alors en première ligne, Ministre en charge de la décentralisation et de la réforme de l'Etat, Secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, mais aussi les hauts fonctionnaires qui n'ont pu ou voulu empêcher cette inadmissible proposition : nous rappellerons plus loin leur rôle...

La suite : guère mieux ?

Il est permis d'insister sur ce premier engagement de la réforme territoriale et son volet découpage régional, proposant et défendant une carte qui ne pouvait raisonnablement pas tenir. Il est en effet important de rappeler l'état d'esprit fâcheux et apparemment désordonné de cette époque qui a conduit à de telles propositions. Soulignons à cet égard que le Secrétaire d'Etat et sa Ministre de tutelle engagés sur un tel schéma, ont vite rangé cette carte d'une France découpée n'importe comment et pourtant (sans honte !) présentée dans les médias nationaux. Ni par eux, ni par d'autres, on n'en a d'ailleurs guère entendu parler par la suite. Et c'est heureux ainsi. Hélas, héritage et prolongement de ce contexte, ce n'est pas le second découpage proposé et engagé sur de mêmes *valeurs* qui rattrapera réellement le premier. Si la région innommable s'étalant des abords de Bordeaux à ceux de Paris n'y figure plus, le nouveau schéma est en effet bâti -filiation donc de la carte précédente- sur les mêmes erreurs et la même méconnaissance de ce qui fait la géographie française... Des corrections ont certes été apportées ainsi que nous le verrons, mais l'essentiel est presque aussi étonnant en raison de régions qui disparaissent, d'autres qui sont mal dessinées et d'autres enfin éloignées de toute identité culturelle, historique ou même humaine.

Une France des régions mal *cousue* !



Cette carte maintenant adoptée représente le nouveau découpage de la France des régions. Elle est inspirée dans la forme comme dans l'esprit de la première carte tant critiquée. Elle représente en effet dans son amalgame ce qui me paraît avant tout, balayant la réalité régionale, la mise en place de la France non pas de régions vraies mais de véritables ensembles vastes et disparates marqués de surcroît par l'absence d'unité au niveau du découpage du pays.

Dans ce même cadre, il est aussi important de rappeler qu'au moment de l'élaboration de ce *travail*, Il avait été proposé et tenté dans cette logique de la France des grandes *régions* de supprimer les limites entre La Bretagne et les Pays de la Loire pour former à l'image du Grand Est un Grand Ouest... Ce fut le cas aussi de la Corse appelée à rejoindre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (appelée PACA). La France eût alors été réduite à 11 *régions* ou plutôt à 11 blocs remplaçant les 22 régions précédentes.



Carte qui était de fait envisagé plutôt que la carte précédente finalement adoptée. Elle aurait parachevé cette France presque parfaite des blocs ou d'hyper régions. Hélas l'essentiel a cependant été finalement retenu ! Seule une opposition locale sur laquelle nous reviendrons a contrarié ce schéma.

Mais ce qu'il faut souligner à travers ces allers-retours depuis la carte proposée par le Secrétaire d'Etat alors en charge du dossier, c'est que la France des régions peut être organisée selon un bien mauvais puzzle. Il est possible d'utiliser ainsi des régions comme Poitou-Charentes, Limousin, Centre, Picardie, Champagne-Ardenne... comme éléments de ce puzzle passant d'une région à l'autre pour les « caser » comme on peut dans cet étrange découpage...

La France des régions mérite infiniment mieux qu'un travail qui apparaît dès le départ comme un travail brouillon, à peu près et hâtivement soumis à des coups de ciseaux, de crayon et de gomme...

C'est du moins ma conviction personnelle, à partager ou non, qui s'appuie sur l'analyse résumée que je propose de cette carte finalement retenue, sinon même imposée, des nouvelles *régions* françaises.

Les nouvelles régions françaises

La Nouvelle Aquitaine



Au départ, prenons ainsi comme première illustration de cette nouvelle carte, la région abusivement nommée Nouvelle Aquitaine. Elle s'étend, au sud, à frontière espagnole pour atteindre au nord pratiquement la Loire et Saumur, ville distante de seulement de 9 km... sans oublier qu'elle absorbe une partie du Massif Central à travers un Limousin qui n'a pas encore compris quels sont ses liens avec le Pays Basque, les Landes ou, par exemple encore, les Pyrénées ou la Charente et ses îles. A l'inverse, c'est bien sûr la même incompréhension pour les espaces cités. Au

total cette « région » est encore plus vaste⁶ que la totalité du Benelux de... 10 000 km² : c'est encore là, en plus, le tiers de la superficie de la Belgique ! Un élu régional du nord de cette Nouvelle Aquitaine devra parcourir 300 km pour se rendre dans la capitale régionale et un peu plus de 500 pour retrouver un collègue au sud de la région. Cet élu du nord (l'inverse est bien sûr là encore aussi vrai) aura l'*avantage* de se trouver un peu dépaysé dans une région qui n'est plus vraiment, voire plus du tout, la sienne et ne le sera sans doute jamais !



⁶ 84 026 km² soit près des 2/3 de l'Angleterre (130 279 km²) et encore près de 15 000 km² de plus que la Bavière, Etat autant que région dont on connaît la longue histoire et la profonde identité.

Pour cette carte deux localités ont été retenues : d'une part, au nord extrême, de l'autre au sud extrême d'une même région, la Nouvelle Aquitaine. D'un côté donc cette localité a presque un pied dans la Loire distante de 5 km à peine, de l'autre, celle retenue, touche tout simplement l'Espagne... La distance la plus courte par la route la plus rapide (carte issue de Mappy) est de 596 km auxquels il faudrait encore rajouter 12 pour être aux limites mêmes de la région... Rappelons que de Dunkerque à Perpignan, pratiquement limites de la France entre le nord et le sud, il y a seulement en ligne directe que 927 km ! Il paraît évident que cet étirement des distances pour cette Aquitaine, sans évoquer de surcroît l'amalgame d'espaces régionaux pourtant chacun bien identifiés, n'a pas été pris en compte même si la région innommable évoquée précédemment (première proposition de découpage présentée par André Vallini) disposait de distances encore plus étirées... Rapporté à la France, sur le plan de l'espace, on reste encore dans une forme d'amalgame et de démesure.

Hélas, cette vaste Nouvelle Aquitaine n'est pas une exception française...

A chacun d'apprécier...

Le Grand Est



Nous ne sommes guère éloignés de ces chiffres concernant la superficie pour le Grand Est qui, au passage raye l'Alsace de sa vraie identité régionale et que l'on essaie d'abord de *consoler* en faisant de Strasbourg la capitale excentrée de ce bloc que l'on n'a pas su nommer autrement que Grand Est. Celui-ci devait aussi retrouver, rappelons-le, dans cette France qui se dessinait, son pendant à travers le Grand Ouest en réunissant Bretagne et Pays de la Loire. Aujourd'hui ce Grand Est compte 57 441 km² soit près de deux fois la superficie de la Belgique et près de une fois et demie celle du Danemark. Un élu de Troyes mettra plus de 400 km pour se rendre dans sa capitale régionale et un élu de Reims à peine moins... Il ne suffit pas maintenant, dans la précipitation d'une réforme, de dire que l'on n'y avait pas songé ! Bien entendu les Alsaciens ne voulaient pas de ce Grand Est ainsi que de voir leur propre région s'y

diluer voire même disparaître. C'est un fait qui sera constamment contesté par les Alsaciens alors que la fusion des deux départements ne suffira pas en compliquant les liens avec la *région-mère*, le Grand Est, à rendre acceptable la disparition de l'Alsace en tant qu'authentique région⁷. Me rendant moi-même en Alsace en arrivant par le territoire de Belfort, j'ai été choqué que les nouvelles plaques des voitures remplacent maintenant l'appellation Alsace par celle de Grand Est. Une logique symbolique de perte d'identité régionale que sous-tend aussi la réforme. Elle se met en place bien au-delà de ce symbole, celles évidemment des seules plaques d'immatriculation. L'Alsace n'a pas eu la chance de la Corse⁸ qui n'a pas été réduite à un appendice de PACA ! Rappelons enfin, concernant l'Alsace, qu'il lui a été indiqué que cette région n'était pas de dimension européenne : *vous vous imaginez, à peine plus de 8000 km² !* Avant que l'on ne revienne sur cette question (création d'une communauté européenne d'Alsace...), que ceux ou celui qui ne semblaient pas connaître la France a fortiori ne connaissaient pas non plus l'Europe. Nous

⁷ Nous reviendrons sur cette question remettant tardivement, insuffisamment et maladroitement en question ce Grand Est et, par la création d'une collectivité européenne d'Alsace, d'éviter aux Alsaciens de disposer d'une vraie région, but hélas poursuivi.

⁸ A cet égard, Emmanuel Valls, alors Premier Ministre, a rencontré Jean Guy Talamoni, éminent élu corse, pour lui indiquer que la Corse pourrait être intégrée à la région PACA. Réponse de Talamoni à Valls : *Alors grave trouble de l'ordre public !* Ni Valls, ni Hollande alors sans doute informé et imaginant probablement la réponse corse, (mais sait-on jamais !) n'ont osé pour la Corse aller plus loin dans cet étrange dessin régional engagé pour la France.

reproduisons ainsi en référence une note de la Conférence Jean Monnet « Régions et régionalismes dans l'Union européenne » du 2 juin 2017 à Lille.

« La plus petite des régions françaises de métropole, l'Alsace, compte 8 288 km².

Nombre de régions européennes ont des superficies plus petites non comprises de surcroît les régions insulaires : les régions de Bruxelles (Belgique), le grand-duché du Luxembourg, les Länder de Berlin, Brême, Hambourg et de Sarre (Allemagne), les communautés autonomes Cantabrique, Pays Basque, La Rioja (Espagne), les 26 cantons Suisses, les régions Vallée d'Aoste, Ligurie, Frioul-Vénétie Julienne (Italie, sans compter le Trentin et le Haut-Adige-Sud-Tyrol...), les douze provinces des Pays-Bas, quatre des neuf États fédérés de l'Autriche ou l'Attique (Grèce)...

Aux États-Unis, deux États comptent une superficie inférieure à celle de l'Alsace : le Rhode Island et le Delaware »... est-il même rajouté dans une note de la Conférence évoquée !

Il faut également rajouter, alors que la question n'est pas seulement une question de superficie, que l'Alsace en termes d'économie représente près du double de celle de la moyenne de ces régions européennes. Sans évoquer la forte identité de l'Alsace⁹ si importante aussi à prendre en compte...

⁹ Pour tenter de faire passer ce triste épisode de la disparition de l'Alsace en tant que région, il a été décidé, faut-il le rappeler, que la capitale du Grand Est serait... Strasbourg ! Ce n'est pas brillant !



Manifestation des Alsaciens contre la fusion avec le Grand Est et pour le maintien de l'Alsace en tant que région. Il en aurait fallu bien plus pour qu'ils soient alors écoutés ! L'heure n'était ni à cette écoute ni à la concertation... Leur sort avait été scellé par un coup de gomme et de crayon !



Auvergne-Rhône-Alpes



Pour Auvergne-Rhône-Alpes, espace toujours aussi étendu, le décideur a voulu lier une partie du Massif Central avec les Alpes. Pour les géographes, c'est en quelque sorte une histoire de la carpe et du lapin : vous connaissez ! Les Alpes sont en effet des montagnes jeunes, bien identifiées avec leurs caractéristiques propres.

Le Massif Central dont l'Auvergne est le cœur, sont selon leur définition géographique des montagnes vieilles tout à fait différentes des Alpes. C'est en les rassemblant dans une même région une forme certes de méconnaissance mais, plus encore, de négation de la géographie française. Evoquons aussi les distances entre Montluçon et St Jean de Maurienne : 460 km et près de 6 heures de voiture et pour

les distances extrêmes, il faut encore ajouter près de 100 km et compter jusqu'à 8 h. Mais ceci serait presque secondaire si une même identité reliait ces deux régions réunies. Ce n'est nullement le cas. Au moment de la création de cet amalgame Auvergne-Rhône-Alpes, cette dernière région, bien équilibrée et identifiée ne demandait rien. L'Auvergne a dû se laisser faire.

Ce ne fut d'ailleurs pas la seule région dans la précipitation et l'étrange géographie qui se dessinait pour la France.

Occitanie



En rassemblant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon c'est encore un autre bloc qui se forme, toujours dans le même registre diluant l'identité régionale française, Cette nouvelle région couvre 72724 km² soit l'équivalent de 55% de la superficie de l'Angleterre ! Il faut aussi rappeler que les deux anciennes régions, Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon, bien identifiées, fonctionnaient très bien avant leur fusion. Languedoc-Roussillon affichait même une forte opposition dont il n'a été tenu aucun compte.

Il est utile à cet égard de rappeler ainsi cette forte opposition manifestée alors contre cette fusion en reprenant les interventions reprises par les médias en juin 2014 :

« C'est non. Les conseillers régionaux du Languedoc-Roussillon ont adopté une motion contre le projet de fusion de leur région avec Midi-Pyrénées projet prévu dans le cadre de la réforme territoriale. Le texte a été voté à la quasi-unanimité (65 voix pour, moins une abstention et une voix contre).

Les débats ont été particulièrement vifs et les conseillers régionaux, rappelle la presse, ont critiqué la méthode alors mise en œuvre puis finalisée par le Président. Ils ont manifesté leurs craintes que le Languedoc-Roussillon soit vidé d'une partie de sa vitalité et ont mis en doute la complémentarité des deux territoires. *"Notre démarche ne s'arrêtera pas. Je ne lâcherai rien. J'ai vu le Premier ministre, je dois voir deux ministres lundi et mardi"*, a prévenu Christian Bourquin, alors président (DVG) de la région Languedoc-Roussillon...

Sans doute n'imaginait-il pas que toute démarche, comme cela se confirma un peu plus tard, était inutile et que la carte présidentielle ne tiendrait pas compte de cette quasi-unanimité. Notons les derniers propos issus du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon : *"La réforme ne doit pas se résumer à des calculs arithmétiques et faire l'économie d'un débat de fond (...). Le Languedoc-Roussillon, dans son intégralité, a toute sa place sur la future carte de France"*.



Vive notre région OUI au Languedoc-Roussillon

Cet essai ne développe pas, ou peu, les aspects historiques concernant les régions françaises. Ils peuvent pourtant dans certains cas avoir un rôle aussi prépondérant que la géographie qui marque les paysages, l'hydrologie (exemple à voir notamment avec le Val de Loire), l'économie, les réseaux de villes...

Très souvent cependant l'histoire rejoint la géographie dans la constitution et l'identité des régions. C'est notamment et vivement le cas pour le Languedoc et plus encore pour le Roussillon au sud-ouest de la région. Ainsi, cela nous amènera, pour ces deux régions, à proposer de les maintenir à travers une autre carte de la France régionale...

Centre-Val de Loire



Il ne s'agit pas ici d'une question de superficie car avec 39100 km², cette région pourrait se situer dans une moyenne de la superficie des régions françaises. Il s'agit de fait du caractère particulier d'un espace géographique unique et historique qui n'a pas été respecté. Ceci se retrouve déjà dans l'appellation même de cette région baptisée Centre-Val de Loire. Tout d'abord, cette région ne se situe guère au centre de la France. On a, en l'occurrence, voulu reprendre son ancienne appellation porteuse de rien « Région Centre » ... Il a été alors rajouté Val de Loire pour lui redonner un peu de l'existence et la force symbolique du fleuve. Mais il s'agit là d'une forme d'usurpation partielle de ce nom ou même de mutilation de ce vrai Val de Loire qui fait abstraction d'une partie essentielle de cet espace

ligérien qui s'étend d'une façon incontestable bien plus à l'ouest.

Nous retrouverons d'ailleurs cette même question et même coupure du Val de Loire à travers la région composite qu'est la région Pays de la Loire¹⁰. Il est regrettable à l'occasion de la réforme d'avoir fait aussi peu de cas de cette authentique géographie française en ne créant pas un réel Val de Loire inscrit de surcroît profondément dans l'histoire de France. Avec les régions précédemment décrites, au-delà de la faible prise en compte de la géographie française, se retrouve un profond conservatisme des maîtres d'œuvre de la réforme qui, a priori, n'ont surtout pas voulu toucher aux limites préexistantes des régions au mieux en les cumulant : il n'était possible, sans toucher aux limites, que de les cumuler, fussent-elles bien trop grandes, (la logique privilégiée des blocs) et rayant au passage, volontairement ou par ignorance leur unité déjà existante ou leur identité.

Ainsi, ce qui, sous une forme un peu arbitraire ou en tout cas bien peu réfléchi, a été décidé pour cette mal nommée région Centre-Val de Loire, ne vaut guère mieux que ces si grandes régions précédemment décrites.

¹⁰ Centre-Val de Loire et Pays de la Loire peuvent d'ailleurs se prévaloir du même adjectif : ligérien. En ce qui concerne les Pays de la Loire, les tenants de cette région, sans succès, promeuvent le terme Ligérien pour les habitants et les qualificatifs de cette région...

Pays de la Loire



Ce qui est vrai pour le Centre-Val de Loire le vaut bien sûr tout autant pour cette région. Il est en effet facile de constater qu'elle rassemble une partie du val de la Loire et donc empêche la création sur laquelle nous reviendrons d'une réelle région Val de Loire marquée par la forte identité du fleuve et de ses affluents. Par ailleurs, dans cette espace hétéroclite, rien de commun entre la Vendée bien identifiée au sud et, par exemple, au nord avec la ville de Mamers (il eut été possible d'en retenir bien d'autres !) situées en Mayenne ou dans la Sarthe. Par ailleurs la Loire Atlantique comme son nom l'indique, par sa géographie profondément maritime, son histoire, son économie portuaire... est un département tourné avant tout vers la mer. La Loire-Atlantique est une espace maritime, au-delà

même de son précieux axe entre Nantes et St Nazaire, l'estuaire de la Loire remontée par la mer et ses marées...

C'est là d'ailleurs que se pose la question de son rapport avec la région Bretagne, elle-même région fortement maritime dont fit longtemps partie la Loire-Atlantique dénommée alors Loire-Inférieure. L'hétérogénéité de cette région et ses rapports tant avec la Bretagne qu'avec le val de la Loire et même la Vendée, encoche géographique de la région Poitou-Charentes¹¹ n'a guère été un thème retenu et encore moins approfondi.

Il fallait faire vite et bien s'ancrer dans une démarche qui ne permettait guère de poser la question des départements ni celle des régions qui ne pouvaient donc, dans une étrange démarche pleine d'a priori, que s'additionner. Ainsi, au-delà de l'absence de concertation, simple et nécessaire démarche démocratique, l'identité géographique, historique et culturelle n'ont guère été prises en compte. Il faut souligner à travers cet exemple le caractère profondément conservateur qui a guidé *in fine* la bien solitaire démarche présidentielle.

¹¹ Fontenay le Comte, une des principales villes de Vendée, fut même la capitale de la région Poitou...

Bretagne



La Bretagne a échappé au Grand Ouest, création pourtant plus qu'envisagée dans la démarche qui poussait la France à s'organiser autour de grands ensembles régionaux si éloignés du respect que doit porter ce pays à ses régions. Ainsi cette démarche initiale de Grand Ouest illustre bien la faiblesse et même le non-sens qui a conduit précipitamment à dessiner si étonnamment la France dans sa dimension régionale. Nous reviendrons sur cette question majeure, celle d'une réforme déniait de fait toute concertation et négligeant le fait régional français : la France à travers son premier magistrat avait-elle aussi eu peur de ses régions ?



La Bretagne a certainement été contrainte par la conjugaison de ces faits et, dans ce cadre, l'union de la Loire-Atlantique avec la Bretagne s'appuyant aussi sur l'Histoire, n'a certes pas été retenue en dépit de tous les souhaits majoritairement exprimés tant par la population de Bretagne (4 départements) que celle de la Loire-Atlantique.

Ceci, au-delà d'une Bretagne retrouvée, n'a pas permis la création que nous proposerons plus tard d'un vrai Val de Loire et d'une Vendée au sein de ce qui aurait dû être une authentique région située au centre de l'arc atlantique français...

80%

En reprenant la carte des régions nouvelles, version du dessin actuel, la critique porte en fait sur un espace concernant environ sur 80% du territoire national. En effet, devant l'évidence ou la nécessité, quelques régions ont été préservées ou regroupées. Nous reprendrons, comme pour d'autres régions, leur description dans la dernière partie de cet essai. Ainsi, bien avant que soit envisagée la réforme territoriale, la réunion des deux Normandie s'imposait. C'était le cas pour la préservation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur fonctionnant très bien sans la région Corse... préservée elle-même et nous en connaissons les raisons ! La réunion de la Bourgogne-Franche-Comté permettait de pallier la dimension réduite et surtout la faible population de cette dernière région autour du Jura. Enfin la région Nord-Pas de Calais, sans épaisseur géographique, et là en dépit de critiques seulement politiques, forme une nouvelle région logiquement avec la Picardie. Cela aurait pu aussi être le cas du département d'Eure et Loir qui aurait pu, mais ce ne fut évidemment pas même envisagé, rejoindre l'Île de France...

Pour autant cela ne corrige pas, loin de là, la carte des nouvelles régions françaises. Elles sont marquées profondément par ce travail alors précipité, peu concerté et, selon ma conviction, peu éclairé. Ces critiques sont aussi

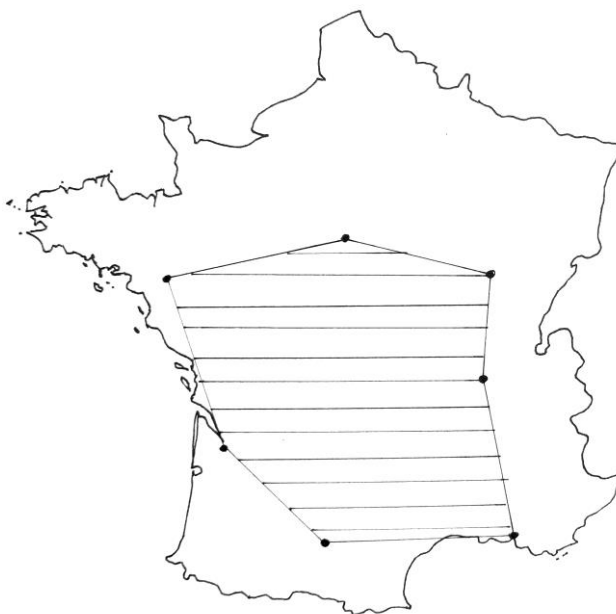
liées vivement à la façon dont les décisions ultimes ont été prises d'une façon solitaire et à la « fin des fins » dans le bureau présidentiel¹².

Pour appuyer encore ces constatations, il est souhaitable de revenir sur un aspect important de la carte globale de la France, carte issue de la réforme. Elle concerne les capitales régionales.

En rayé, sur la carte qui suit, figure ainsi un espace représentant 40% de la France et contenant une part importante du cœur même du pays. Nous y avons indiqué sept capitales régionales : Orléans au nord, puis à l'est et vers le sud, Dijon, Lyon, Marseille puis Toulouse et enfin vers l'ouest Bordeaux et Nantes. Il est facile de constater que sur cet espace qui contient d'ailleurs la totalité du Massif Central n'y figure aucune capitale régionale...

¹² Faut-il même reprendre les propos sévères du journaliste de Marianne qui évoque un « fait du prince » ?

Il fallait bien sûr trancher mais le faire ainsi, sans études préalables approfondies (n'oublions pas celle tristement conduite par André Vallini), dans la précipitation soulignée même par la Cour des Comptes, n'était certes pas une façon de bien agir. Non, ce dossier d'une vive importance ne devait, en aucun cas, être lié à cette façon de faire.



Même en réduisant les pourtours de cet espace d'une bande de 50 ou même 100 km, il demeure extrêmement étendu. L'absence de toute capitale régionale, est-ce pour le moins un oubli fâcheux, un acte volontaire ou encore une simple ignorance (l'auteur de cet état de fait ne s'en est pas rendu compte ?). En réalité l'absence de toute capitale régionale dans cet immense espace peut avoir plusieurs fondements :

- Les capitales régionales n'ont dans le fond au vu de la réforme, qu'un intérêt limité, symbolique peut-être, puisque que l'on peut même s'en passer comme ici

dans cet espace étendu contenant même le vrai cœur de la France.

- Le dessin de la France régionale était tel et si mal organisé que l'on ne pouvait placer une capitale régionale dans cet espace.
- L'espace concerné, aussi vaste soit-il, ne méritait pas de disposer d'une capitale régionale : une forme d'abandon de territoire pourtant à considérer comme un des plus fragiles de l'hexagone.
- Les auteurs (ou en l'occurrence l'auteur final de la carte) ne se sont pas vraiment, voire pas du tout, rendu compte (un oubli ?) de ce que représentait le cœur de la France de surcroît économiquement et démographiquement défavorisé. Une autre grave méconnaissance de la France ?

Personnellement s'il est possible de penser que toutes les raisons peuvent à un degré divers être retenues, je crois cependant que c'est le dernier fondement qui l'emporte. A chacun, et peut-être demain à l'Histoire, de juger et d'apprécier mais ce grand vide paraît difficilement acceptable. Il n'est, comme les autres éléments négatifs contenus dans cet essai à aucun moment expliqué ni encore moins justifié.

Reprenons à cet égard les quelques lignes (j'allais dire vite expédiées !) contenu dans l'ouvrage « Les leçons du

pouvoir » : aucune explication. Peut-être valait-il mieux que ce fut ainsi dans ce livre important car il n'y a aucune justification qui paraît possible ! Pour obtenir une explication fondée, sans doute devra-t-on encore longtemps, très longtemps, voire toujours attendre !

A ce niveau de l'essai, il est permis de se poser une grave question sur le rôle des hauts fonctionnaires. En effet beaucoup sont issus de l'ENA et disposent d'importantes responsabilités au sein des Ministères comme au sein de la Présidence de la République.

Deux cas de figure : soit ils ne disposaient pas du niveau de compétence requis pour permettre au Président d'éviter ce contestable découpage de la France régionale soit, écartés de ce travail majeur, ils ont été inutiles. Alors, incompétence ou inutilité ? Il convient d'être particulièrement sévère quant à ces cadres de haut niveau et sur leur rôle quant à cette question du fait régional... Sans aborder, le cas échéant, d'autres thèmes !

... Mais il fallait faire des économies !

Comme l'a indiqué à l'époque le Secrétaire d'Etat André Vallini et selon également ce que recherchait peut-être aussi le Président, il fallait faire des économies : voilà peut-être une raison de ce découpage de la France¹³.

10 milliards d'euros indiquait même le Secrétaire d'Etat¹⁴.

Je ne doute pas qu'il fallait parvenir à une réforme visant à réduire le mille-feuille territorial de la France basé lui-même sur plus de 36 000 communes et entraînant non seulement économies mais aussi plus d'efficacité de gestion. Cela, pour autant, ne devait pas entraîner en tout état de cause et le cas échéant, une mutilation de la géographie régionale du pays.

¹³ Aller au bout de cette logique n'aurait-on alors pas pu tout simplement supprimer les régions, la France portant déjà tant de strates administratives ? Autre débat que je n'aborde pas et qui lui aurait peut-être permis de faire des économies !!

¹⁴ Je ne puis un peu perfidement (vraiment ?) que rappeler d'ailleurs sur la globalité de la réforme régionale et avant que le dossier ne soit saisi et tranché par François Hollande les propos cinglants d'André Vallini : « *J'en ai bavé, pour assumer ce truc* » (Extrait de "Nos très chères régions !", un reportage de Envoyé Spécial du 28 mars 2019). Vous avez bien noté : ce truc !

Mais venons-en au plan les économies recherchées. Remettons-nous-en, à cet égard, aux jugements objectifs de la Cour des Comptes qui n'ont pour le moment -et ce moment sera durable- guère fait l'objet de critiques.

La Cour des comptes dresse un bilan sévère de la fusion des régions

Rapportons-nous d'abord à un article de la journaliste Anne Guigné du 24 septembre 2019 paru dans le journal Le Figaro¹⁵ et rapportant les appréciations de la Cour des Comptes. Ainsi, reprenant les propos des magistrats financiers qui ont attentivement étudié cette question, il est précisé que la fusion de régions, décidée en 2015, ressemble à un vaste gâchis avec à la clé un surcoût en matière de dépenses de personnel et une vaste reconduction des modes de gestion préexistants.

Réforme clé du quinquennat de François Hollande, la fusion des régions où prédominent de grands ensembles date désormais de plus de sept ans. La loi du 16 janvier 2015

¹⁵ Qui ne fut pas le seul journal à rappeler le jugement de la Cour.

avait fait passer leur nombre de 22 à 13 en métropole, sept étant issues du regroupement de deux ou trois anciennes régions.

L'heure est donc au bilan. Et celui livré, ce mardi, par la Cour des Comptes, rapporte toujours Anne Guigné, n'est pas glorieux. Cette réforme territoriale qui devait permettre de rendre la présence de l'État plus efficace sur les territoires, manquerait pour l'instant totalement sa cible. L'étude d'impact de la loi ne chiffrait pas les gains d'efficacité attendus mais le gouvernement -par la voix du secrétaire d'État à la Réforme territoriale de l'époque- s'était avancé sur des économies possibles, rappelons-le, de l'ordre de 10 milliards d'euros à moyen terme, certes en prenant en compte l'ensemble de la réforme. Cependant, en retenant l'aspect régional et son nouveau découpage, nous en sommes loin précise la journaliste en s'appuyant sur les précisions du rapport de la Cour.

Ces précisions relatent en effet que les gains d'efficience visés par ces réformes restent aujourd'hui limités en raison de la reconduction dans la majorité des cas des modes de gestion préexistants : ceci résume le point de vue des hauts magistrats de la rue Cambon que l'on retrouve dans leur rapport annuel sur les finances publiques locales. Au

contraire, des surcoûts sont identifiés, notamment en termes de rémunération des personnels administratifs et d'indemnités des élus.

Comment expliquer cet échec ? D'abord, pour des raisons d'équilibre politique évidentes, les nouveaux ensembles se sont efforcés partout de maintenir des sites situés dans les chefs-lieux des anciennes régions. Seule la Nouvelle Aquitaine aurait assumé une logique de rationalisation en rassemblant à Bordeaux l'essentiel de ses équipes de direction et de gestion (mais en raison de la dimension de la région des équipes hélas très éloignées des territoires !).

Ensuite, les dépenses de personnel ont fortement augmenté : les regroupements de régions ont occasionné des dépenses supplémentaires liées à la rémunération des personnels ou aux indemnités des élus dont les régimes ont été alignés sur les dispositions les plus favorables parmi celles des anciennes régions, note ainsi la Cour.

Globalement, en l'absence d'une politique volontariste de réduction des effectifs, très rapidement les dépenses annuelles supplémentaires en matière de régime

indemnitaire des régions fusionnées vont représenter entre 49,35 millions d'euros et 53,35 millions d'euros par rapport à la situation de 2016, préviennent les magistrats. (Propos de la Cour du 24 septembre 2019).

Dans un cadre comparable, France Info (5 novembre 2021) rapporte quant aux investigations de cette radio, s'appuyant toujours sur le rapport de la Cour des Comptes, que les super-régions, moins nombreuses et normalement *plus efficaces*, devaient permettre des milliards d'euros d'économies. Mais plusieurs années après la fusion, toujours selon la Cour, ce sont surtout les surcoûts qui s'accumulent : hausse des dépenses de personnel et des indemnités des élus ou encore une multiplication des sites de réunion et de travail.

A titre d'exemple, en Occitanie, la fusion coûte cher. La deuxième plus grande région française a décidé de se partager entre Toulouse (Haute-Garonne), siège officiel de la région et Montpellier (Hérault) où se tiennent toutes les réunions plénières. Au final, les déplacements d'une conseillère régionale retenue comme exemple s'élèvent à 3000 euros par an (et combien sont dans ce cas ?). Les hémicycles des anciens hôtels de région, trop petits, ne peuvent pas accueillir les assemblées plénières. Alors, la

région loue une salle au parc des expositions de Montpellier. Coût : 98 000 euros la journée.

Cet aspect du rapport demanderait à être actualisé et repris pour chaque *trop* grande région. (Ces *super-régions* !). Chacun peut imaginer notamment le coût des déplacements mais aussi la longueur de ceux-ci et la perte de temps en prenant comme exemple un conseiller régional des abords de Saumur devant se rendre à Bordeaux (Nouvelle Aquitaine) ou d'un conseiller de Troyes ou de Reims se rendant à Strasbourg capitale du Grand Est...

Rappelons enfin que dans son rapport¹⁶ plus sévère que ces quelques rappels que nous donnons, la Cour des comptes souligne la précipitation à laquelle fut soumise cette réforme : au pas de course dit-elle ! Au-delà de graves problèmes d'ignorance, la précipitation ne fut certes pas une bonne conseillère ! Il est tout à craindre que les prochains rapports de la Cour soient plus sévères encore car les choses maintenant établies n'ont hélas guère changé ! Si les surcoûts ont été au moins partiellement identifiés, les 10 milliards d'économie envisagés par le Secrétaire d'Etat sont à ranger au domaine des illusions...

¹⁶ Rapport du 24 septembre 2019, Cour présidée par Didier Migaux

Reconnaître l'identité de la France à travers ses régions

Certes, sur le plan des finances publiques et selon les premiers et solides rapports de la Cour de Comptes, la réforme régionale n'a pas été au rendez-vous des économies et ne le sera guère pour le futur : c'est ainsi le même phénomène et les mêmes contraintes qui continueront à se reproduire. S'il faut compter sur cet aspect financier, bien entendu, il faudrait aussi s'appesantir sur le temps perdu par les longues distances évoquées. Elles sont imposées aux élus régionaux mais aussi, souvent, au déplacement du personnel des régions. Pour autant, tout en mesurant ces problèmes, cet essai tient à rester plus particulièrement axé sur l'aspect de l'unité et l'identité des régions en proposant une autre géographie régionale de la France basée sur un autre découpage. En effet, si au-delà de la France avec ses 21 régions initiales ou de ses 13 régions aujourd'hui (hélas) retenues, une autre France n'était guère possible et le magique souffle présidentiel avait été le meilleur possible, s'en tenir à la seule critique ne revêtirait alors aucun ou peu d'intérêt. Nous croyons ainsi qu'une autre France régionale est possible et souhaitable.

C'est ce qui est proposé à l'attention et à l'appréciation du lecteur.

De l'identité de la France

Mais avant même de proposer un autre découpage de la carte régionale de la France, rappelons à grands traits, certes, ce qu'est l'héritage géographique tout à fait exceptionnel de ce pays. Car c'est de cet héritage et de cette géographie que doit prioritairement¹⁷ s'appuyer l'organisation régionale de la France...

Une identité d'abord maritime...

5000 km d'un littoral étonnamment diversifié marque tout d'abord cette forte maritimité de la France. Ainsi, au-delà même du Pas de Calais, le littoral comprend tout d'abord une belle ouverture sur la Mer du Nord à son extrémité septentrionale. Ce littoral formé de dunes et de longues et belles plages a permis cependant la création de ports dont le plus important est bien sûr Dunkerque. Quoique restreint, ce précieux espace maritime dispose d'un déroulé en termes linéaires comparable à celui de la Belgique. Il constitue néanmoins face aux premières falaises de la Grande Bretagne, une magnifique ouverture de la France vers un espace marin situé au cœur de la riche Europe du nord dont les ports sont parmi les plus actifs du monde :

¹⁷ De là sont aussi souvent liées les données culturelles et historiques dont on ne peut aussi guère faire l'économie...

Zeebrugge, Londres, Anvers, Rotterdam, Bremerhaven, Hambourg...

Plus à l'ouest, le littoral de la Manche situé sur cette mer tempérée dispose de près du double de la longueur du littoral britannique qui lui fait face. Depuis le Pas de Calais jusqu'à la Pointe St Mathieu en Bretagne, sa diversité est considérable : falaises de craie de Picardie et de la Haute Normandie, estuaires dont le plus important, celui de la Seine a permis à Rouen déjà loin dans les terres à devenir port maritime, côtes basses faites d'immenses plages et de dunes en Basse Normandie, falaises de granit du Cotentin puis de Bretagne avec mille échancrures favorables là aussi à l'installation de ports et à la découverte magique du littoral... De la pointe St Mathieu jusqu'à l'estuaire de la Loire vers le sud, les formes naturelles du littoral sont infinies : marais et zones humides, abers et rias, petites ou hautes falaises de granit ou de schiste, caps, presqu'îles, baies profondes comme à Douarnenez qui abrite la naissance de l'Iroise, petits fleuves côtiers, estuaires innombrables, îles de caractère et même mers intérieures tels la profonde, bleutée et transparente rade de Brest et le Golfe du Morbihan parcouru d'îles innombrables... Mais nous n'avons pas fini, filant vers le sud, avec cette longue façade atlantique elle-même si diverse avec ses deux grands estuaires, ceux de la Loire et de la Gironde, ses îles de sable telles Ré et Oléron puis, dans les Landes, là aussi sa petite

mer intérieure, le Bassin d'Arcachon, ses grands étangs, ses dunes longues et épaisses donnant naissance à des plages immenses avant de retrouver falaises et rochers dans l'extrême sud-ouest que forme le si attachant Pays Basque...

Un grand saut au-delà des Pyrénées pour disposer d'une autre façade maritime et partager avec la seule Espagne, privilège exceptionnel, à la fois de l'Atlantique et de la Méditerranée. La géographie a voulu que le littoral méditerranéen se partage selon le delta du Rhône entre un ouest essentiellement formé de dunes et de plages : nous sommes dans le Languedoc de la mer avec ses multiples étangs délicatement salés puis, au de-là du grand fleuve, vers l'est, le littoral rocheux et si divers dès que commence à se dessiner la Provence. Ce littoral remarquable dispose aussi, ne l'oublions pas, de sa propre mer intérieure, autre privilège de la France maritime : l'étang de Berre... Il faudra enfin traverser avec bonheur la Méditerranée pour rejoindre la plus grande île de la France métropolitaine : la Corse. Cette terre insulaire rassemble une part importante de la diversité du littoral de l'hexagone, souvent la beauté en plus... Dunes, plages, falaises, caps, criques, baies et îlots et même montagnes pratiquement dans la mer !

Ainsi, baigné par des eaux un peu froides de la Mer du Nord, tempérées, celles de la Manche et de l'Atlantique ou tièdes celles de la Méditerranée, le littoral de la France est le bel héritage maritime livré par une géographie... heureuse !

La terre de France : un autre si bel héritage...

Au-delà des longues limites maritimes du pays, au nord-ouest et à l'ouest, puis au sud-est (la Méditerranée), les limites terrestres situées au nord-est et à l'est puis au sud-ouest (les Pyrénées), laissent paraître de la France une belle forme équilibrée, celle presque parfaite d'un hexagone. Dans cette belle forme géométrique s'étend au-delà du rivage, la masse continentale du pays. Sa description demanderait bien plus de temps que celle du littoral. Nous nous limiterons à quelques grands traits. Il y a ainsi dans ce cadre une étonnante symétrie entre une France marquée par le relief essentiellement montagneux qui occupe la moitié sud-est de l'hexagone (approximativement une ligne Strasbourg-Biarritz, l'Alsace faisant exception) et au grand nord-ouest un pays de rivières, de fleuves, de plaines et de vallées au relief très peu marqué. En reprenant la moitié montagneuse de la France, là aussi existe un autre étonnant équilibre entre ce que les géographes et géologues appellent d'une part les *montagnes vieilles*, les Vosges, le Jura et le Massif Central et d'autre part les *montagnes jeunes*, les Pyrénées et les Alpes. Espaces ô combien remarquables et attractifs qui marquent fortement l'identité d'un pays à ce niveau inégalé dans le grand ouest européen...

...Et le grand ouest français est ce pays de plaines, de bassins immenses tel celui de Paris, de vallées parfois si

longues et authentiques telle la vallée de la Loire ou celle de la Garonne. Certaines de ces vallées se sont faufilees dans la France du relief ainsi celle du Rhône qui trace son chemin le long du fleuve vers le sud méditerranéen ou la plaine d'Alsace avec le Rhin puissant qui rejoindra bientôt les bas pays en bordure de la mer du Nord... Dans cet écrivain hexagonal, la France dispose aussi d'un climat profondément tempéré à l'ouest sous le souffle de l'Atlantique et la douceur venue du grand courant du golfe, de nuances continentales vers l'est et de la marque du climat méditerranéen vers le sud... Simple rappel qui aujourd'hui par rapport à tant de pays et de lieux de notre planète constitue encore un privilège... Au-delà de l'héritage géographique qui mériterait bien d'autres lignes issues de la plus belle géopoétique, il faudrait aussi évoquer l'héritage patrimonial du pays¹⁸ lié à ses villes pas simplement villes d'art et d'histoire puis à ses villages, pas simplement villages de caractère. Car c'est d'ailleurs souvent à travers eux que s'est forgée l'identité régionale de la France vers laquelle cette description rapide de la géographie française doit nous conduire...

¹⁸ Nous n'abordons pas volontairement ici les problèmes liés aux atteintes à l'urbanisme et l'aménagement en France tels ceux de l'étalement urbain mais aussi ceux de son équilibre global comme j'ai pu le faire dans un ouvrage consacré à ces thèmes ou dans un document intitulé *Lettre à Edouard Philippe* : « Un autre urbanisme pour la France » ... Le bel héritage géographique de la France implique aussi bien des exigences sur ces thèmes majeurs.



L'hexagone : un bel équilibre déjà perceptible dans sa forme !

Le débat n'est pas clos !

C'est dans le privilège livré par la géographie que doit donc aussi s'inscrire la dimension régionale de la France, celle-là même que les responsables de ce découpage n'ont guère pris en compte. Il n'est à l'évidence pas possible de dire que ceux qui ne connaissent pas ou pas bien leur pays ne l'aiment pas¹⁹. Pour autant la question de la parfaite fiabilité de ceux qui semblent mal le connaître, du moins quant à sa dimension régionale, devient un problème lorsque ceux-ci

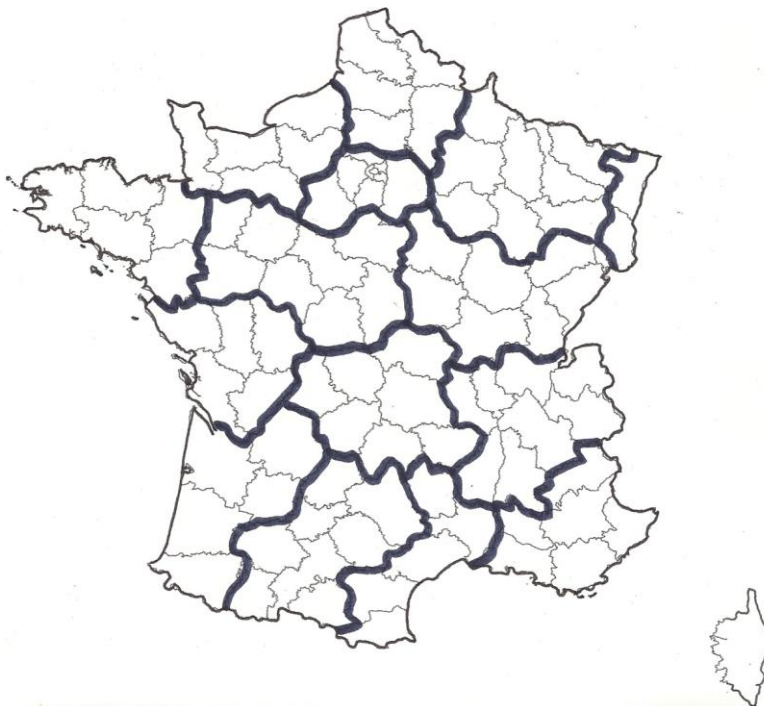
¹⁹ Cela aurait même l'avantage de laisser un grand espace de découverte.

portent des responsabilités majeures : en l'occurrence celui de la définition de ses régions et de leur découpage. Nous savons aujourd'hui que bien peu ont approuvé ce qui a été fait en ce domaine et l'exercice que j'ai pu conduire en parvenant à ce niveau de l'essai me classe sans doute, mais ce sont là les convictions que je porte quant à cette réforme, parmi ceux qui sont certainement parmi les plus sévères.

Ceci me conduit à proposer une autre carte de la dimension régionale de la France. Simplement proposer et sans autre moyen que ces lignes... alors que pour un temps, un temps probablement très long, trop long sans doute, ce dossier pour l'essentiel restera sans doute figé.

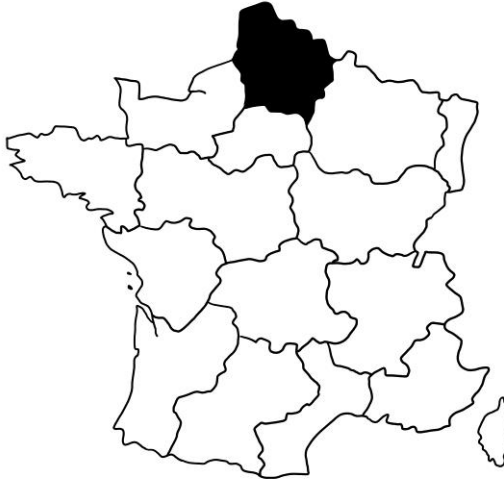
Mais comme me l'a dit et même écrit le 20 janvier 2017 François Hollande « Le débat n'est pas clos » ... Que les propositions que je soumetts maintenant dans cet essai et bien sûr d'autres propositions basées toujours sur l'identité du pays soient un jour utiles pour un vrai débat : un débat qui à travers la réforme de 2015 n'a pas eu lieu. Il portera ainsi sur la richesse et le respect de la dimension régionale de la France à laquelle est liée naturellement une part de la richesse même de ce pays...

16 régions pour la France



16 régions proposées au lieu des 22 régions programme et des 13 issues de la réforme territoriale et de son volet découpage régional. Ces propositions s'efforcent de s'inscrire dans la recherche de l'équilibre qui pourrait être celui de la France à travers ses propres régions...

Nord-Picardie



Ainsi, en partant du haut de la carte, se constitue un bel ensemble autour d'une région Nord-Picardie baignée par deux mers (mer du Nord et Manche) et dotée d'une réelle homogénéité géographique et d'un caractère très européen par la proximité de la Grande Bretagne et de la Belgique puis des Pays Bas et de l'Allemagne.

C'est aussi, par son importance démographique et économique, un utile contreponds septentrional vis-à-vis de Paris et de la région Ile de France. Cette région devenue Haut de France en dépit d'une faible opposition de caractère purement politique a, dans l'évidence de ce choix,

permis de rassembler deux régions à tous égards proches, donner de l'espace à la précédente région Nord-Pas de Calais en y adjoignant la Picardie relativement peu peuplée. Pouvait-il en être autrement ? Le bon sens ici l'a emporté !

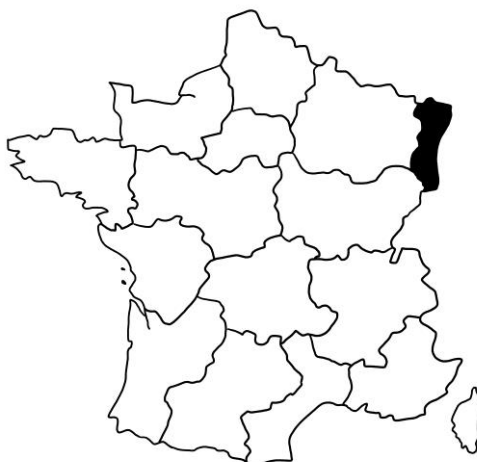
Champagne-Lorraine



A l'est, il est logique de regrouper Champagne-Ardenne avec Lorraine, espace qui se prolonge sans coupure géographique et, par sa continuité, fait une utile liaison entre les deux régions voisines à l'ouest et à l'est. Au cœur de celle-ci, Metz, qui fut déjà capitale régionale, y retrouvait naturellement sa place et cette nouvelle région serait dans l'unité de sa géographie, bien équilibrée (superficie, poids

démographique) par rapport à la moyenne des 16 régions françaises même si ces critères, nous le verrons, ne peuvent en eux-mêmes être déterminants.

Alsace



Exit Grand Est sauf si la région voisine, sans l'Alsace, veut reprendre cette appellation²⁰ ! Choix anti-démocratique, la disparition de l'Alsace était une des fautes lourdes du

²⁰ Il est toujours dommage de ne pas reprendre dans toute la mesure du possible (sauf belle appellation ainsi, reconnaissons-le, Hauts de France) des appellations éloignées des noms qui, depuis longtemps, ont un sens historique et culturel (ainsi la Normandie...). Allusion à ce Grand Est comme c'eût aussi été Grand Ouest ou encore Région Centre... La géographie liée à l'histoire mérite bien mieux !

découpage présidentiel et un déni de la volonté des Alsaciens.

Ainsi l'Alsace doit former une région à part entière. Sa forte et belle identité à décliner à tous les niveaux (géographique, culturelle, humaine...) est à cet égard essentielle sans que l'on commette donc l'erreur qui ne sera jamais réellement admise de l'inclure dans un incertain Grand Est. Il a été dit aux Alsaciens que l'Alsace en elle-même était trop petite et démographiquement trop restreinte pour rester une région. Disons à cet égard que ceux qui ne connaissaient pas suffisamment la France pouvaient encore moins connaître l'Europe. L'Alsace est en effet à peine plus petite que la moyenne des régions de l'Union Européenne et sa population s'inscrit dans cette moyenne alors que la richesse de l'Alsace est une fois et demie supérieure à celles de ces régions d'Europe ! Devant le refus alsacien, il a été créé depuis peu une communauté européenne d'Alsace essentiellement fondée sur la fusion (certes souhaitable en elle-même) des deux départements alsaciens. Fondamentalement, l'Alsace, dans ce schéma palliatif et un peu compliqué, reste dans le Grand Est pour l'essentiel des compétences régionales.

L'Alsace doit, et c'est le sens de notre schéma et bien plus encore de par une volonté locale très exprimée, être une région à part entière.

Bourgogne-Franche-Comté



A l'image de Champagne-Lorraine, il paraît aussi logique de réunir ces deux régions que sont la Bourgogne et la Franche-Comté, cette dernière région étant effectivement de taille et de démographie modestes. Dijon, capitale naturelle, est d'ailleurs bien placée relativement au cœur de cette entité régionale.

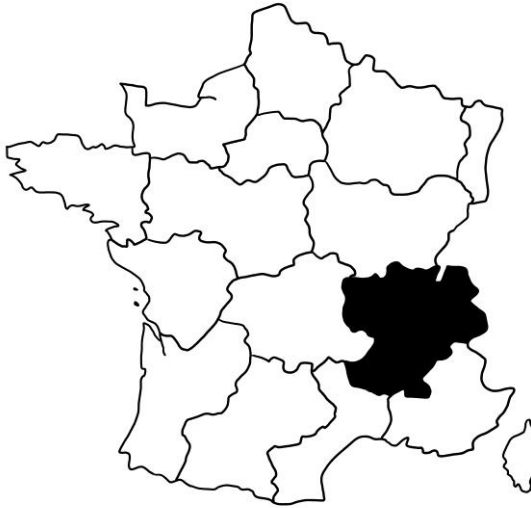
C'est aussi l'occasion d'indiquer que si la gestion de Bourgogne-Franche-Comté doit bénéficier d'une gestion commune, ce n'est pas pour autant que les entités plus locales (ici par exemple Franche-Comté, là-bas Poitou...) ne doivent pas tant en matière d'appellation, d'identité, voire

d'action culturelle ou de promotion touristique, disparaître. Dans une gestion commune dans le cadre régional (voire encore pour le moment départemental) cela demeure tout à fait possible, voire souhaitable ou même nécessaire.



Rappelons que l'Histoire a longtemps réuni ces deux régions notamment lors de la domination du puissant Duc de Bourgogne un temps rival de Louis XI. Rattachée à la couronne de France sous ce roi, elle conservera ses Etats et son Parlement jusqu'à la Révolution. (Ici carte du duché et du Comté de Bourgogne au XIVE siècle qui correspond assez exactement à l'actuelle Bourgogne-Franche-Comté).

Rhône-Alpes



Plus au sud, la région Rhône-Alpes avait acquis un bel équilibre, un réel dynamisme et une belle reconnaissance. C'était aussi la deuxième région la plus peuplée de France.

Cet équilibre a été rompu comme nous l'avons présenté plus haut au début de cet ouvrage. Selon notre proposition, Rhône-Alpes avait tout pour rester dans ses limites et l'identité qu'elle s'était forgée sans que le schéma hélas adopté ne vienne troubler cet équilibre et organiser un fâcheux autre grand espace devenu *région*...

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Autre région authentique, dont l'habitude a été de l'appeler PACA, est à l'image de Rhône-Alpes. Elle a heureusement été préservée sans que ne lui soit adjointe la Corse (cf mes propos sur cette question). Elle correspond en plus des Alpes du sud sous influence méditerranéenne à une région disposant d'une belle ouverture sur cette mer Méditerranée qu'elle partage avec la Corse et le Languedoc. Elle marque aussi l'étonnante diversité de la France : quoi de commun entre par exemple Normandie ou Nord-Picardie, maintenant Hauts de France et cette région méridionale marquant, une fois encore la riche diversité du pays...

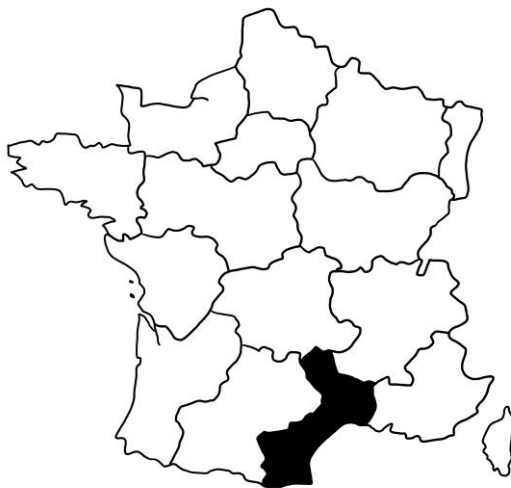
Corse



Trop petite (à peine plus grande que l'Alsace), peu peuplée (un tiers de million d'habitants), elle aurait effectivement pu devenir l'annexe insulaire de PACA. La force liée à son identité et à son caractère a permis d'éviter le pire et sans qu'aujourd'hui cela ne soit contesté, elle forme géographiquement et culturellement une vraie région. Il lui restera en lui ajoutant les compétences départementales à devenir une entité et une assemblée unique²¹ sur le plan de sa propre gestion...

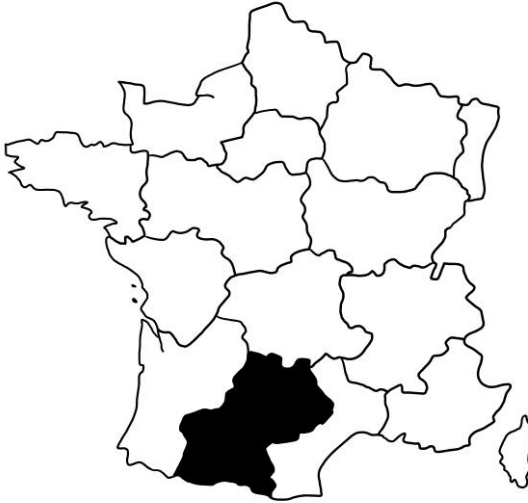
²¹ Ceci pourra concerner d'autres régions et départements : nous n'abordons pas cette question !

Languedoc-Roussillon



Troisième composante méditerranéenne de la France, dans notre schéma le Languedoc qui regroupe déjà 5 départements reste la région Languedoc bénéficiant toujours de sa vive identité qui n'est guère à diluer dans un autre espace bloc, fut-il nommé Occitanie. Là encore les mobilisations et volontés locales n'ont guère été utiles. Il était plus rapide de faire disparaître comme par magie cette région. Elle rentrait pourtant bien dans le cadre de cette France équilibrée, forte de régions respectées. Elle se définit dans ce cadre, à l'image de l'unité de l'Alsace et celle de la Corse.

Midi-Pyrénées



Autre région qui s'était naturellement forgée une belle identité entre mer et océan et disposant du cœur du massif pyrénéen, versant français. Tout devait conduire à respecter cette région bien composée tant sur le plan de son espace que de sa population et d'éviter cette forme regrettable de déchirement entre Toulouse et Montpellier et la formation de cette autre espace-bloc qui dilue l'identité de la France.

Idéalement placée, Toulouse devait être cette ville entraînante pour toute sa région en s'efforçant de trouver des relais et le partage de dynamisme avec le réseau

régional de villes moyennes. Par ailleurs en termes de coopération régionale, Midi-Pyrénées a tout autant intérêt à se tourner vers Bordeaux et l'Aquitaine que vers Montpellier et le Languedoc. Dans ce cadre, Midi-Pyrénées reste une belle région charnière...

Aquitaine



Exit là aussi. Exit la Nouvelle Aquitaine que l'on aurait aussi bien pu appeler la très Grande Aquitaine... C'est pourtant cette *simple* Aquitaine qu'il eût fallu préserver dans les limites antérieures par lesquelles non seulement on évitait cette fâcheuse Nouvelle Aquitaine mais parce que, à l'égal de Midi-Pyrénées, déjà une authentique région existait. Elle avait ainsi tout pour bien fonctionner, équilibrée dans son aspect démographique comme dans sa propre dimension.

Cette belle région sud-ouest, autour de Bordeaux, avec les Landes, le Pays Basque²² et le Béarn, contribuait selon la carte de France proposée à l'équilibre général du pays autour de 16 entités régionales.

Auvergne-Limousin

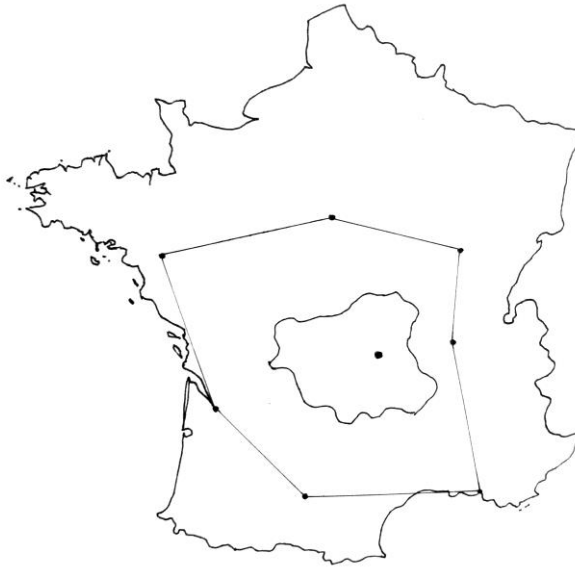


Nous avons vu que l'Auvergne si différente géographiquement, ne devait guère fusionner avec une région déjà équilibrée et fonctionnant très bien, Rhône-Alpes en formant avec elle une regrettable région sans unité autre que celle d'un étonnant amalgame imposé par le *réformateur*.

²²A l'intérieur de l'Aquitaine, une autre entité à organiser et à valoriser...

C'est bien sûr aussi le cas pour le Limousin participant à une immense Nouvelle Aquitaine... En revanche, faisant partie d'une identique région géographique en couvrant avec Auvergne l'essentiel du Massif Central, il eût été opportun de les regrouper, formant ainsi le vrai cœur de la France (ce que n'est pas cette ancienne région Centre devenue et ne changeant pas les choses sur ce point, Centre-Val de Loire). Idéalement placée, Clermont-Ferrand, restait capitale du Massif Central pratiquement au cœur de sa région et disposant au moment de la réforme d'un hôtel de région flambant neuf (voilà qui aurait dû aussi compter dans les critiques sévères de la Cour des Comptes).

Enfin, point important, en se rapportant à la triste carte présentée plus haut, celle de la France oubliée des capitales régionales, cela apportait en termes précisément de capitale régionale, un heureux et nécessaire correctif pratiquement au cœur de cet espace oublié par la réforme (ce ne sera d'ailleurs pas le seul comme nous le verrons).



Auvergne-Limousin disposant de 43000 km² couvre une large partie du Massif Central laissant cependant le sud sous influence méditerranéenne rattaché notamment et logiquement au Languedoc ; cette région se situe également au cœur de cette France oubliée ou aucune capitale régionale n'avait même été envisagée. Clermont-Ferrand retrouve, bien située, dans cette belle région montagneuse qu'est le Massif Central son rôle bienvenu de capitale...

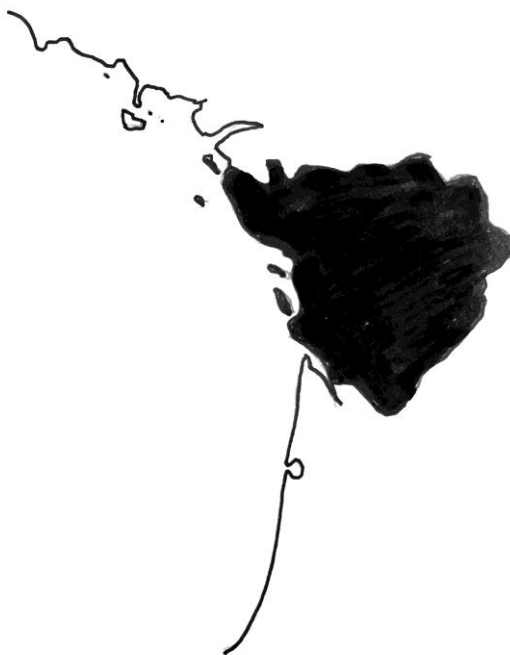
Poitou-Charentes



Noyée avec le Limousin dans la Nouvelle Aquitaine, cette région authentique doit retrouver son identité mais en devenant naturellement au centre de la façade atlantique une nouvelle région. En effet, élargie vers le nord, elle devrait comprendre aussi la Vendée dont l'histoire nous rappelle, entre autres, qu'une des villes principales, Fontenay le Comte, fut capitale du Haut Poitou. Tout autant la géographie que l'histoire nous conduisent dans la cohérence de l'espace régional français à promouvoir une telle région qui permettrait, nous le verrons dans cette recherche de même cohérence, d'avoir un impact positif sur trois régions existantes actuellement : Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Elle retrouve avec

Poitiers une capitale régionale, *exilée* à Bordeaux qui n'en demandait pas tant ! De surcroît, elle réduit et respecte et redonne cohérence avec Clermont-Ferrand à l'espace sans capitale dessiné par le crayon du Président...

25290 km² et 2,5 millions d'habitants, cette région est idéalement placée au cœur de la façade atlantique, entre les estuaires de la Loire et de la Garonne.



Au cœur de l'arc atlantique français, entre les estuaires de la Loire et de la Garonne...

Bretagne



Avec Aquitaine au sud, Poitou-Charentes -Vendée au centre, la Bretagne vient former la troisième région bordant la façade atlantique de la France dans un bel équilibre : au total trois régions méditerranéennes, trois régions atlantiques et trois régions tournées vers la Manche. La Bretagne, terre maritime par excellence partageant le privilège de disposer d'une façade maritime sur la Manche, comme sur le Golfe de Gascogne... sans oublier le contexte qui fait que la France, cas unique en Europe, est ouverte sur trois mers et un océan... Dans ce cadre, d'une façon naturelle et majoritairement souhaitée par la population²³ se forme la région Bretagne dans sa forte

²³ En Bretagne dans ses quatre départements de l'actuelle région, comme dans le département de Loire-Atlantique qui retrouve la Bretagne. Récemment une pétition d'habitants de ce département dépassant 100000 signatures a demandé une consultation en vue d'envisager le retour du département vers la région Bretagne. Le Président connaissait cette volonté de rattachement. Pas plus que pour l'Alsace il en a tenu compte. Il n'a pas osé cependant ce Grand Ouest qui eût été plus que mal perçu et vivement rejeté de toute façon y compris sans l'intervention et la force de Jean-Yves Le Drian, Ministre influent dont on regrettera qu'il ne se soit pas alors plus imposé en faveur de cette Bretagne retrouvée.

dimension historique comme dans sa dimension géographique. Comme nous le soulignons plus haut, Nantes avec son prolongement maritime vers St Nazaire, cœur puissant de ce département, est tourné vers l'Atlantique prioritairement. Signe de la géographie, la marée remontant de l'estuaire fait ressentir ses effets jusqu'à Ancenis, limite du département de la Loire-Atlantique.

Normandie



Il était tout à fait naturel que cette belle et si réelle région soit réunifiée. Il ne pouvait, à l'évidence, en être autrement. Elle contribue ainsi à l'équilibre global des régions françaises tel que ceci est recherché dans le cadre d'un découpage en 16 régions. La Normandie, région historique, au nord-ouest de l'hexagone, au rivage long et diversifié, forme l'une des trois régions riveraines de la Manche idéalement placée entre Bretagne et Hauts de France et si proche de Paris et de sa région...

Val de Loire



La Loire attire : est-ce donc parce que ce fleuve est si remarquable et lié à ses beaux et nombreux affluents et qu'il se situe totalement avec ses rivières dans l'hexagone français ? Ce serait bien insuffisant car tant d'autres atouts géographiques liés à ce bassin fluvial font notamment que deux régions empruntent son nom : Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Sans être ni le centre ni le cœur géographique de la France, ce vrai val de la Loire marqué par ce fleuve est, à partager avec Paris guère éloigné, le cœur historique du pays. Parmi ce que je considère comme une série de vives erreurs du découpage du Président, celle liée à la non prise en compte de cette région est certes l'une des plus regrettables. Cette vraie région Val de Loire, de Angers à Orléans puis 100 km plus en amont jusqu'à

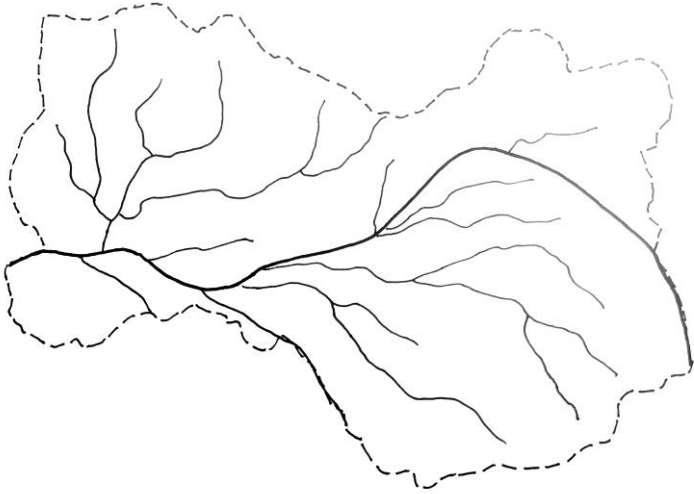
Chatillon sur Loire regrouperait non seulement la vallée de la Loire dans son sens géographique, à savoir l'espace le long du fleuve (considéré en termes géographiques comme le vrai val de Loire) mais aussi d'une façon naturelle les espaces liés aux rivières qui lui sont tributaires.

On peut ainsi notamment citer avec les départements qui les bordent, la Mayenne et la Sarthe²⁴ au nord, l'Indre et le Cher au sud... Ainsi se formerait ou se reformerait une région authentique sans que cet espace véritablement ligérien ne soit partagé, coupé même, entre deux régions qui n'ont jamais trouvé leur propre identité²⁵.

Il paraît enfin logique que le département d'Eure et Loir (Loir et non Loire !) soit dans ce contexte, nous y viendrons, rattaché à l'Île de France. Au total, forte de son indented liée au fleuve, à ses rivières, à ses espaces naturels, à son bel héritage urbain et patrimonial et à sa riche histoire, le Val de Loire deviendrait certes l'une des plus belles et authentiques régions de France...

²⁴ ...passent naturellement du Pays de la Loire au vrai Val de Loire...

²⁵ Il y a donc aujourd'hui pour reprendre des termes utilisés deux catégories de Ligériens : ceux du Pays de la Loire et ceux du Centre-Val de Loire !



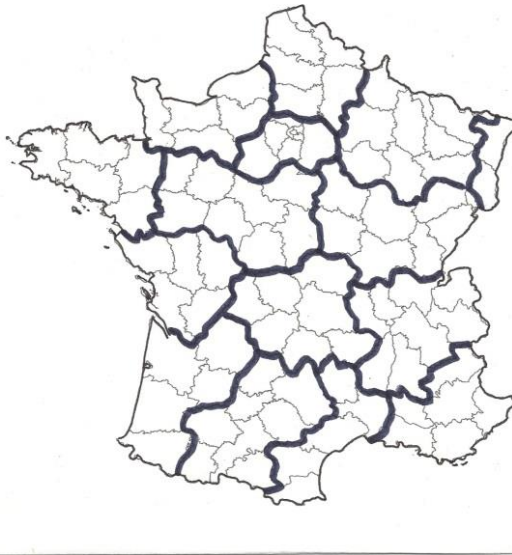
Le Val de Loire, une nouvelle région française avec en son cœur la Loire et irriguée par ses grandes rivières tributaires du plus long (...et du plus beau !) fleuve français, Mayenne, Sarthe, Indre, Cher.... Une si belle géographie, de si belles villes, un si beau patrimoine, une si belle unité et sans oublier l'Histoire qui ici sans doute plus qu'ailleurs a marqué cette vraie région française... Là où géographie et histoire se rencontrent !

Ile de France



Il peut tout à fait être envisagé de maintenir cette région-capitale dans ses limites actuelles. Il peut aussi être suggéré que le département d'Eure et Loir rejoigne l'Île de France pour donner à cette région plus de volume géographique et un meilleur équilibre en tenant compte du département de Seine et Marne à l'est. Ceci correspondrait de surcroît à la polarisation réelle de ce département de l'ouest par l'agglomération parisienne. L'aménagement global²⁶ de cette région élargie tout en conservant une dimension mesurée, serait favorisé par ce rattachement proposé.

²⁶ Plus que jamais je ne prendrai ce terme global d'aménagement seulement sous l'angle de la quantité mais bien plus sous l'angle de l'équilibre et plus encore celui de la qualité, de la qualité du cadre de vie...



Retour sur une France rassemblant 16 régions. Elle est au total bien différente par son tracé de la France héritière de la réforme de 2015. Après tout, au-delà des critiques de la Cour des Comptes appelées à se renouveler, si cette carte de la France nouvelle issue de la réforme s'appuyait sur un respect des identités régionales, alors pourquoi pas de grandes, voire très grandes régions, y compris les 11 envisagées aussi un temps pour le pays. Mais il est difficile de croire, même si la carte des 16 régions proposées est elle-même soumise à critique, que le tracé finalisé par François Hollande et assumée par lui, corresponde à une France respectueuse de ses régions, de leur géographie, de leur histoire, de ce qu'elles sont profondément.

Quatre cartes pour mémoire



Les 22 régions dites « régions-programme »



La première proposition présentée par André Vallini



Le découpage présidentiel



Un autre découpage proposé dans cet essai

Pour compléter ces propositions, il paraît utile de les situer également à travers un tableau reprenant superficie et population (en millions) contenues dans cette France régionale possible. L'ordre choisi est celui de la superficie.

<i>Nom de la région</i>	<i>superficie (en km2)</i>	<i>population</i>
Val de Loire	54752	3,8
Champagne Lorraine	49151	3,6
Bourgogne-Franche-Comté	47784	2,8
Midi-Pyrénées	45348	3
Rhône-Alpes	43698	6,5
Auvergne-Limousin	42955	2,1
Aquitaine	41308	3,3
Bretagne	34664	4,8
Charentes-Poitou	32529	2,5
Hauts de France	31806	6
Provence-Alpes- Côte d'Azur	31400	5
Normandie	29907	3,3
Languedoc	27376	2,9
Ile de France	17971	12,4
Corse	8680	0,3
Alsace	8280	1,9

Il y a certes deux régions (Corse et Alsace) de dimension réduite mais celles-ci correspondent, comme nous l'avons souligné, à des régions à forte identité. Par ailleurs disparaissent ces régions que nous avons qualifiées de régions-bloc ainsi Nouvelle Aquitaine (84026 km²), Occitanie (72724 km²), Auvergne-Rhône-Alpes (69711 km²), Grand Est (57441 km²). La seule qui demeure étendue et dépassant 50000 km² dans le schéma proposé est Val de Loire (54752 km²) pour les raisons de belle identité géographique et historique.

Arrivé presque au terme de cet essai, il me paraît essentiel de reprendre ce terme « proposé » que l'on retrouve à la fin du passage consacré à l'Île de France²⁷. Certes je ne dispose d'aucun autre moyen que de celui de proposer alors que ma voix tardive ne résonnera peut-être que dans... un désert !

Certains pourront aussi dire, dans le contexte présent, qu'il y a d'autres questions à gérer que celle de revenir sur ce découpage régional.

Il s'agit pourtant de l'identité même de la France et ce thème restera majeur longtemps encore²⁸ car sans respect

²⁷ Rattachement de l'Eure et Loir

²⁸ Ainsi celui bien sûr ceux des moyens et des pouvoirs des régions dans une France profondément jacobine et encore très centralisée...

des régions il n'y a guère de respect suffisant du pays qu'elles constituent.

Il demeurera cependant toujours regrettable que le schéma régional de la France n'ait guère fait l'objet au moment voulu d'un travail préalable approfondi, testé, concerté. Le pire était la précipitation. Et c'est pourtant elle qui était sournoisement mise en l'œuvre... et donc quelque part et en quelque sorte, le plus mauvais scénario !

A ceci s'ajoute deux autres remarques à prendre en compte.

La première est le rappel d'un conservatisme étroit qui imposait que seules les régions déjà existantes et dans leurs formes actuelles pouvaient fusionner... Quel carcan ! Quant aux départements, ils étaient forcément maintenus dans les régions également existantes. Le Président qui l'a sans doute voulu, s'est, en tous cas, maintenu dans ce carcan conservateur qui, nous l'avons vu, c'est du moins ma profonde conviction, faisait fi soit de la connaissance suffisante de la France, soit de son identité²⁹. Sans doute même des deux !

La deuxième remarque tient à notre dimension européenne. Certes les régions d'autres pays de l'Union ne sont pas parfaites. Pour autant, imaginons la méthode française peu soucieuse de l'histoire, de la géographie, de la

²⁹ Deux réalités qui se rapprochent !

culture, appliquée par exemple de la même façon à l'Espagne en Galice, en l'Andalousie, en Estrémadure, à l'Allemagne en Bavière, en Saxe, en Schleswig-Holstein, à l'Italie en Toscane, en Calabre, en Lombardie et même aux Pays-Bas en Gueldre, en Frise ou en Zélande...

A chacun de juger...³⁰

Mais, pour autant, n'y avait-il pas aussi à travers des régions qui disparaissent ou qui auraient dû disparaître (Alsace, Corse, Bretagne dans un contestable Grand Ouest, Poitou-Charentes...), d'autres qui sont mutilées, d'autres bien trop vastes ou informes, une volonté d'amoindrir la cohérence et la force de la dimension régionale et le fait régional français ? Je ne suis pas sûr cependant que ce fût cette volonté mais, en tous cas, bien des éléments peuvent nous conduire à y croire !

Des coopérations interrégionales

Ce n'est qu'un prolongement de ces questions. Chaque région étant bien calée dans sa propre géographie et disposant de ses propres moyens et de l'autonomie qui lui

³⁰ « Je vais vous faire une confidence : je n'ai jamais été convaincu par ces immenses régions dont certaines ne répondent à aucune légitimité historique et surtout ne me paraissent pas répondre aux besoins grandissants de nos concitoyens pour une action publique de proximité. » Jean Castex, Premier Ministre de la France.

est ou lui sera donnée³¹, il ne faudra pas craindre, le cas échéant et étant favorable à ceci, une coopération interrégionale organisée. Ne peut-on pas à cet égard, imaginer, ce sont des exemples, une telle coopération de la France méditerranéenne rassemblant Languedoc, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, une même coopération au sud-ouest entre Aquitaine et Midi Pyrénées, au nord-ouest entre Bretagne, Poitou-Charentes et Val de Loire ?

Ceci ne sera au départ possible que dans des régions bien définies et elles-mêmes bien organisées. La France peut être riche de ces possibilités qui ne doivent pas concerner d'ailleurs que les régions...

Ce schéma d'une France qui s'efforce de respecter et de valoriser cette autre dimension régionale présentée dans cet essai, dimension partagée notamment par bien des géographes (et pas seulement !) n'est pas le bouleversement peu géographique et inconséquent comme celui issu de la réforme de 2015. Celui-ci restera marqué par une forte réduction du fait régional.

Nos propositions certes et à l'évidence soumises au débat, sont celles d'un pays organisé autour de 16 régions³² et

³¹ Y compris celle, thème bien sûr non abordé, de fusion du niveau départemental avec le niveau régional ou celui selon l'intérêt des régions et celui du pays, de pouvoirs régionaux différenciés...

³² Au lieu des 22 d'avant réforme

alors même que des capitales régionales d'avant la réforme sont préservées : Metz, Clermont-Ferrand, Montpellier, Poitiers³³... gommant ainsi le grand vide situé pratiquement au cœur du pays (cf carte illustrant ce fait).

La France est un pays béni par la géographie

La France est un pays que nous croyons béni par la géographie. Celle-ci recherche dans la description (graphie) de la terre (géo) ce qui fait la réalité et l'identité des lieux. Et en France, cette identité faite de bien des facettes est tout à fait remarquable.

C'était donc logique que notre essai s'appuie d'abord sur cette recherche constante d'identité³⁴.

Déroulée au niveau de ses territoires régionaux, toute réforme devait ainsi prioritairement s'y articuler. C'était là, à travers ce travail et ces propositions ce qui était recherché. Je pense même, à cet égard, que comme dans un beau puzzle, les régions françaises se placent et s'articulent naturellement et harmonieusement. A chacun, toujours, de juger et d'apprécier...

³³ Et du coup se trouve effacée le grand vide presque au cœur de la France en y retrouvant Clermont-Ferrand et Poitiers.

³⁴ N'est-ce pas d'ailleurs le mot qui revient le plus fréquemment ?

Dans cette France bénie par la géographie nous laisserons cependant le dernier mot³⁵, celui que j'ai reçu de François Hollande³⁶ à la lecture de mes premières notes que je lui ai transmises sur cette réforme régionale : « le débat n'est pas clos ».

Mais faut-il encore y croire ?

³⁵ Sur une carte reçue personnellement le 23 janvier 2017

³⁶ Dans une intervention récente, François Hollande met au défi le gouvernement de changer les spécifications des dispositions créant les grandes régions. Paroles légères ou changement d'avis lorsqu'il écrit « le débat n'est pas clos » ?

Hélas d'accord avec son prédécesseur : « je ne toucherai pas aux limites actuelles des régions » Emmanuel Macron...

La France

Quelle belle richesse de régions !

...Chacune avec son caractère, sa diversité, ses traditions, ses langues et ses accents, sa culture, sa gastronomie, ses paysages, son héritage patrimonial... La richesse profonde, l'étonnante diversité et la beauté même de ce pays sont si fortement et si heureusement issues de ses régions. Il faut les reconnaître, les respecter et les aimer dans leur propre et si riche identité et diversité qui font celles-là même de la France.

Et pour moi-même, vous l'avez sans doute ressenti à travers ces lignes, dans la géographie si généreuse pour ce pays.

La géographie, d'ailleurs, n'est-elle pas elle-même la plus belle des sciences ?

*Achévé d'imprimer à Imprimgraphik à Quimperlé en mars 2024
(2^e édition)*

De l'identité même de la France...

S'il y a une réforme hâtive et non concertée, c'est bien celle de la réforme territoriale dans son volet découpage des régions. Très contestée mais hélas mise en œuvre, elle laisse au total un pays largement mutilé par la non prise en compte, sinon même la négation de son identité, celle profondément portée par les régions elles-mêmes.

Dans ce cadre, l'auteur décrit avec précision cette atteinte issue d'une réforme précipitée et contestable. Cette critique ne serait bien sûr pas suffisante s'il ne s'attachait à présenter une autre carte et un autre cadre que ceux portant la marque personnelle d'un homme, au plus haut niveau de l'Etat, alors qu'il les avait lui-même définis.

Le nouveau découpage proposé ainsi par l'auteur ne veut, quant à lui, ne rien céder à ce qui lui paraît porter atteinte à la valeur profonde de cette identité géographique de la France issue de régions authentiques et respectées...

Jacques Lescoat, administrateur territorial et docteur en géographie, est auteur de plusieurs ouvrages et articles liés notamment à l'aménagement et à l'urbanisme.



ISBN 978-2-491979-05-8 9 €